

**Enquête publique relative au projet d'aménagement du parc Bougainville
sur la commune de Marseille (13003)
présenté par EUROMEDITERRANÉE**

bordereau des avis

**émis dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale relevant
de l'article L.181-1 du code de l'environnement**

Avis n° 2018-2198 du 15 mai 2019 de la Mission Régionale de d'Autorité
environnementale (MRAe) de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur le parc des Ayalades -
première phase de réalisation - opération d'aménagement du secteur de Bougainville à
Marseille (13)

Avis de l'Agence Régionale de Santé PACA du 18 juin 2020

Avis de l'Office Français de la Biodiversité du 30 juin 2020

Avis délibéré n° 2021-20 du 19 mai 2021 émis par le Conseil général de l'environnement
et du développement durable, autorité environnementale, sur le Parc des Ayalades,
secteur Bougainville, portant actualisation de l'avis MRAe n° 2018-2198 du 15 mai 2019

Mémoire en réponse d'EUROMEDITERRANÉE